



Dans le cadre des recyclages, (formation continue des entraîneurs), le Directeur Technique Régional M. Jean-Marc NOBILO informe les clubs et les éducateurs:

Concernant le recyclage B.M.F – B.E.F du 26 octobre 2019, qui se déroulera à la Maison Régionale des Sports, les éducateurs ayant participé au :

- Recyclage D.A.P à la Plaine des Cafres, le 23 février 2019 (U6-U13)
- Recyclage R1-R2 et Staff du mercredi 22 mai et samedi 24 août 2019

Sont dispensés de recyclage B.M.F – B.E.F jusqu'à la fin de saison.

Concernant le recyclage des éducateurs fédéraux ayant participé au :

- Recyclage D.A.P à la Plaine des Cafres, le 23 février 2019 (U6-U13)
- Recyclage R1-R2 et Staff du mercredi 22 mai et samedi 24 août 2019
- Ayant participé à une formation d'entraîneur (CFF 1, 2, 3, 4)

Sont dispensés de recyclage B.M.F – B.E.F jusqu'à la fin de saison.

Par contre, les éducateurs CFF/BMF/BEF ayant participé à la session de rattrapage 2018, le mercredi 30 janvier 2019 à la Maison Régional des Sports sont dans l'obligation de participer aux différents recyclages.

**Le Directeur Technique Régional
Jean Marc NOBILO**